Groupe Scolaire Bizet d'Ormesson
2 Bis Bd Henri Barbusse
78210 Saint Cyr l'Ecole
01 30 45 02 08
0780926h@ac-versailles.fr
blog.crdp-versailles.fr/lesnouvellesdebizet

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU MARDI 7 novembre 2023

Etaient présents : Mme Décosse directrice, Mmes Autin, Bertrand, Coillot, De Beir, Gandoin, Mandart, Simart, Tisserand, Vionnet Garcia et Wolff, enseignantes, M. Deblanc Lemaitre enseignant du dispositif Ulis ; Mmes Bourdeau, Feillias, Lamarre, Legrand, Kuzmina et Warnier pour les représentants de parents d'élèves, Mme Aubonnet élue, Mme Arami du service scolaire pour la Mairie, Mme Maudemain pour le centre de loisirs

Etait excusée : Madame Caloudis Inspectrice

La rentrée des classes s'est bien déroulée.

1. Validation du PV du conseil d'école du 23 mai 2023.

2. Bilan de la rentrée : effectifs, enseignants

Effectifs : 279 élèves sont présents répartis de la façon suivante :
99 enfants de maternelle et 180 enfants d'élémentaire dont 1 dispositif Ulis de 12 élèves avec M. Deblanc Lemaitre

	PS/MS	PS/MS	MS/GS	GS/CP
Nombre d'élèves	18+12 = 30	19+11 = 30	11+13 =24	15+9 = 24
Enseignantes	Mme Vionnet Garcia Ilona	Mme Simart Solène	Mme Autin Audrey	Mme Tisserand Mathilde

	CP	CP/ CE1	CE1	CE2	CE2/CM2	CM1	CM1/CM2
Nombre d'élèves	24	8+15 = 23	23	27	6+19=25	25	6+19 =25
Enseignantes	Mme Bertrand Carole	Mme Mandart Miléna	Mme Gandoin Armelle	Mmes Jaskowiak Céline et Chappet Déborah	Mme De Beir Aude	Mme Coillot Nathalie	Mme Wolff Emeline

2 atsems : en première partie de la matinée et dernière partie de la journée, les 2 atsems travaillent sur les classes de PS/MS. Le reste de la journée, elles tournent sur toutes les classes. Cette année, nous avons de nombreux petits qui ne sont pas propres. Le manque de l' atsem à mi-temps se fait sentir.

1 aesh pour 1 enfant de maternelle et 2 aesh pour 3 enfants en élémentaire

1 aesh dédiée au dispositif Ulis

3. Résultats des élections des parents d'élèves :

Sur 384 parents inscrits, 200 votants dont 13 bulletins nuls, 187 exprimés soit 52.8 % (l'an dernier 56.25 %).

La FCPE a obtenu 6 sièges et le GPEI 6 sièges.

3. Centre de loisirs :

Mme Maudemain, directrice du centre a informé des projets principaux du centre. Pour les maternelles, le projet est de « travailler » sur l'histoire au fil du temps et pour les élémentaires le projet est basé autour de la nature et la découverte féerique. Les élémentaires bénéficieront également d'intervenants sur la pause méridienne (danse avec le « lâcher-prise, la langue des signes et des ateliers philosophiques).

4. Vote du règlement intérieur :

Règlement intérieur commun au groupe scolaire. Le règlement a été réactualisé avec « les droits et devoirs de chacun « et le programme pHARe : Le programme pHARe est un plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement entre élèves. Il porte aussi bien sur les problématiques d'intimidation que de harcèlement avéré, et s'étend au cyber harcèlement. Ce protocole de prise en compte des situations supposées d'intimidation et/ou de harcèlement à l'école concerne les enfants d'élémentaire. On ne peut pas parler de harcèlement en maternelle.

Après lecture du projet, le règlement intérieur est adopté à l'unanimité et sera envoyé par mail à toutes les familles avec accusé de réception sur le cahier de liaison.

5. Programme pHARe et Sécurité :

Le harcèlement à l'École, un délit

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Cette violence se retrouve aussi au sein de l'école : elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre. Lorsqu'un enfant ou un adolescent est insulté, menacé, battu, bousculé ou reçoit des messages injurieux à répétition, on parle donc de harcèlement. Avec l'utilisation permanente des nouvelles technologies de communication (téléphones, réseaux sociaux numériques), le harcèlement entre élèves se poursuit en dehors de l'enceinte des établissements scolaires. On parle alors de cyber-harcèlement.

Depuis la loi du 2 mars 2022 visant à combattre le harcèlement scolaire, ce phénomène est reconnu comme un délit.

pHARe : Prévention dans les classes avec 10 heures d'apprentissage annuel du CP au CM. Si une situation de harcèlement **est** portée à la connaissance de l'équipe éducative, recueil d'informations, caractérisation de la situation (intimidation/harcèlement), traitement et gestion de la situation par l'équipe éducative et/ou le pôle ressource et bilan de la situation (résolution ou mise en place d'une autre méthode définie en fonction de la situation).

Le 9 novembre, lors de la journée nationale de lutte contre le harcèlement, tous les élèves du CE2 au CM2 bénéficieront d'un temps banalisé d'une durée de 2 heures au cours de laquelle ils seront notamment invités à remplir un questionnaire non nominatif permettant à l'équipe éducative une connaissance fine de la situation de la classe et de l'école.

Sécurité :

3 exercices PPMS auront lieu durant l'année.

Un exercice d'évacuation a eu lieu le 22 septembre sur le groupe : RAS et 2 autres seront faits au cours de l'année.

Santé : il est rappelé qu'aucun médicament ne peut être délivré aux enfants durant le temps scolaire. Un PAI doit être mis en place si problème de fond. S'adresser à la directrice.

Les enfants de MS ont été vus par une infirmière de la PMI.

Les enfants de CP auront, eux aussi, une visite médicale faite par l'infirmière de l'éducation nationale.

6. Projet d'école :

Elaboré par rapport au projet académique

Apprendre
S'épanouir
Se transformer

Nous allons travailler selon 3 axes : => dans le domaine des mathématiques avec les objectifs

-d'améliorer la démarche en résolution de problèmes (cette l'année, tous les enseignants d'élémentaire sont inscrits dans une formation « plan maths »)

-de faciliter la compréhension de la numération décimale

=> dans le domaine de la langue française avec les objectifs

-de développer la démarche d'acquisition du lexique pour une meilleure compréhension de l'écrit (travail sur des thèmes communs maternelle et élémentaire)

-de développer l'aisance orale et les compétences langagières pour une meilleure compréhension

=> dans le domaine du bien-être et de la citoyenneté avec les objectifs

-du vivre ensemble et de la citoyenneté

-de stimuler la persévérance et l'engagement Apprendre à s'épanouir, se transformer

-d'améliorer les compétences linguistiques des élèves en anglais

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) sont poursuivies → 2 fois par semaine pour chaque enfant. L'accent est mis sur l'expression orale, la lecture et la compréhension de lecture

Réseau d'aide : Nous ne disposons plus de maitre spécialisé ; nous ne sommes pas prioritaires.

Les Activités Physiques Quotidiennes (30 minutes par jour) sont mises en place durant les temps de récréation. Du matériel sportif est à disposition des élèves dans un espace dédié.

7. Evaluation d'école :

Finalité de l'évaluation d'école :

Amélioration dans l'école, du service public d'enseignement scolaire, de la qualité des apprentissages cognitifs et socio-émotionnels des élèves, de leur suivi, de leur réussite éducative.

Remanier le projet d'école en fonction de l'analyse

Auto-évaluation faite par les enseignants du regroupement d'école (Bizet d'Ormesson et Jacqueline de Romilly). Dans un premier temps, l'analyse du contexte externe et interne de l'école permet de caractériser son environnement social, économique, technologique et territorial et de mettre en évidence ses atouts et ses contraintes.

Dans un second temps et de manière à analyser l'école dans sa globalité, le périmètre de l'évaluation doit couvrir quatre grands domaines :
- les apprentissages et le suivi des élèves, l'enseignement ;
- le bien-être de l'élève, le climat scolaire ;
- les acteurs et le fonctionnement de l'école ;
- l'école dans son environnement institutionnel et partenarial.

Evaluation externe basée sur le rapport d'auto-évaluation faite par un inspecteur, un CPC et un directeur d'école

Lors de cette évaluation d'école, les parents, élèves, service périscolaire seront également mobilisés.

8. Evaluations nationales :

Les évaluations ont été faites pour les CP, CE1 et CM1 courant septembre. Une autre série d'évaluations sera faite en janvier pour les CP. Les parents ont reçu les livrets avec le profil de leur enfant avant les vacances de la Toussaint et ont pu rencontrer les enseignantes.

	Français	**Mathématiques**
Elèves fragiles CP sur 40 élèves	Elèves fragiles : 13 Reconnaitre les différentes écritures d'une lettre 8 Comprendre des mots lus par l'enseignante 6 Comprendre des phrases lues par l'enseignante 4	Elèves fragiles : 12 Quantifier des collections 5 Résoudre des problèmes 4 Comparer des nombres 9
Elèves à besoins CP sur 40 élèves	Elèves à besoins : 5 Reconnaitre les différentes écritures d'une lettre 3 Manipuler des syllabes 2	Elèves à besoins : 6 Comparer des nombres 3 Résoudre des problèmes 3 Placer un nombre sur une droite graduée 3
Elèves fragiles CE1 sur 37 élèves	Elèves fragiles : 15 Lire à voix haute des mots 9 Lire à voix haute un texte 7 Ecrire des mots 7	Elèves fragiles : 20 Résoudre des problèmes 11 Ecrire des nombres entiers 6 Placer des nombres sur une ligne graduée 6 Additionner 9
Elèves à besoins CE1 sur 37 élèves	Elèves à besoin : 1 Comprendre des mots à l'oral 1 Comprendre des textes lus seul 1	Elèves à besoin : 7 Placer un nombre sur une droite graduée 4 Résoudre des problèmes 4 Soustraire 2
Elèves fragiles CM1 sur 26 élèves	Elèves fragiles : 17 Identifier la relation sujet/verbe 8 Ecrire des mots sous la dictée 7 Utiliser des marques d'accord noms/adjectifs 7	Elèves fragiles : 21 Mémoriser des faits numériques 14 Mémoriser des procédures 12 Résoudre des problèmes 7
Elèves à besoins CM1 sur 26 élèves	Elèves à besoins : 10 Lire à voix haute un texte 5 Reconnaitre les principaux constituants d'une phrase 4 Ecrire des mots sous la dictée 3	Elèves à besoins : 13 Mémoriser des faits numériques 9 Mémoriser des procédures 5 Poser et calculer 3

Pour pallier les difficultés rencontrées par les élèves, les enseignantes insisteront lors des APC sur les différentes notions non acquises, un approfondissement des compétences sera fait dans chaque classe.

Les livrets d'évaluations seront en ligne fin janvier et fin juin : il est rappelé qu'il est nécessaire de les télécharger car à la fin du cycle nous n'avons plus la main. Les familles des CP et des nouveaux élèves seront prévenues et auront un mot de passe. Les familles peuvent demander une impression à l'école s'ils n'ont pas accès à internet par exemple.

En maternelle, les cahiers de vie sont transmis régulièrement. Les GS passeront également des évaluations (entrée sécurisée au CP) en cours d'année.

9. Bilan de coopérative :

Les comptes de coopérative ont été vérifiés par les parents d'élèves.

2 comptes de coopérative : OCCE pour la maternelle où il reste environ 3095 euros et l'USEP pour l'élémentaire où il reste 4475 euros environ. La fête de l'école a rapporté 3800 euros (l'an dernier 2200 euros)

Les coopératives permettront de financer les sorties théâtre et cinéma, les spectacles de Noël et de la nouvelle

année, les projets de classe, les sorties exceptionnelles, les abonnements (l'Ecole des loisirs, le Petit Quotidien,).

Les entrées d'argent proviennent des cotisations (l'appel aux dons se fera dans la semaine du 13 novembre), des photos, de la vente de chocolats (les catalogues ont été donnés : les commandes peuvent se faire sur internet et la livraison est prévue avant Noël) et de la fête de fin d'année. La répartition sur les comptes se fait au prorata du nombre d'élèves.

10. Manifestations et sorties pédagogiques

Pour cette première période, différentes sorties : sorties en forêt, au cinéma pour les cycles 1, 2 et 3 (les classes de GS/CP, CP, CP/CE1 et CE2 sont inscrites dans le dispositif Ecole et Cinéma). Les autres classes iront également au cinéma.

Les élèves du cycle 1 sont allés au théâtre et les autres classes iront fin novembre. Néanmoins, toutes les classes d'élémentaire ne pourront s'y rendre (le nombre de places étant limité pour accueillir tout le monde).

Les enfants de maternelle et d'élémentaire bénéficieront d'accueils animés sur le thème de la mythologie ou de visites libres de la bibliothèque municipale

Dans le cadre du parcours citoyens avec le thème de la solidarité : => l'école participera à une course pour le téléthon. => collecte de jouets et jeux pour le Secours Populaire

Le père Noël viendra à l'école pour les maternelles et un spectacle de marionnettes leur sera proposé le 11 décembre.

Le samedi 16 décembre, les enfants de maternelle présenteront aux parents un petit spectacle de danses et chansons.

Un spectacle de la nouvelle année sera également proposé aux élémentaires.

La classe de CP et la classe de GS/CP sont engagées dans le projet départemental d'arts plastiques avec « le détournement d'un objet olympique ».

Projet de classe des CE2 « Classe du dehors » : pédagogie par la nature avec plusieurs sorties en forêt programmées ; une classe de PS/MS participera à ce projet pour quelques sorties forêt.

Nous bénéficions du gymnase Pierre Mazeaud où l'ensemble des élèves se rendra.

Cette année, les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 iront à la piscine.

Le projet « tennis » est renouvelé cette année pour la classe de CE2 ; les autres classes iront également aux tennis couverts.

Les classes de PS/MS et CP s'investiront dans le projet « de la cour au court ».

La classe de GS/CP est inscrite cette année dans le projet « Golf »

Un projet « tennis de table » pour les classes de CP et CP/CE1 avec tournoi inter école

Un projet « rugby » pour les classes de CM1 avec tournoi inter école

Un projet « handball » pour les classes de CE2, CE2/CM2, CM1 et CM1/CM2 avec tournoi inter école

Un projet « basket » pour les CP et les CE1 est également engagé.

Les élèves des cycles 2 et 3 iront voir un spectacle proposé par VGP sur le tri, les déchets

Des ateliers de sensibilisation au tri, gaspillage alimentaire… seront également proposés dans les classes par VGP

La classe de CE2 se rendra au centre de tri de Tiverval Grignon

Les CM2 feront la visite des lieux historiques en collaboration avec l'association « Histoire et Patrimoine »

Les CM2 sont inscrits dans le projet RESEDA (programme d'éducation aux valeurs de la République, à la laïcité, et à la lutte contre le racisme et les discriminations) mis en place par le centre ATHENA (centre d'éveil et d'éducation à la citoyenneté) et proposé par la mairie => plusieurs interventions dans la classe et un travail de suivi avec les enseignantes.

La classe de CM1/CM2 est inscrite dans le projet IOTA qui permet de s'initier à l'informatique pour développer une culture numérique avec notamment de la programmation.

Les CM1 accueilleront un agent de la SNCF pour travailler sur les dangers de l'environnement « transport »

Les CM1 auront une intervention d'un brigadier de police sur le harcèlement

Les CM2 passeront le permis internet

Le carnaval avec défilé dans le quartier aura lieu au mois de mars

«Les CyrOlympiades » reconduites dans la semaine du 24 au 28 juin.

Fête du groupe scolaire le 28 juin avec présentation des chorales

11. Informations :

Monsieur Deblanc-Lemaitre enseignant du dispositif Ulis propose de mettre en place des réunions, moments d'échanges pour l'ensemble des parents de l'école. Ces moments (2 ou 3 dans l'année) seraient l'occasion de présenter le dispositif Ulis, le « public » concerné et d'échanger sur différents thèmes comme la dyslexie notamment…

La mairie fera don de tablettes à tous les CM1 en janvier 2023.

Les informations concernant l'ensemble des élèves se trouvent sur le cahier de liaison. Seules les enseignantes de maternelle utilisent « Klassly » pour les traces des travaux des enfants et la classe de CE2 uniquement pour un retour des activités forêt.

12. Questions :

Mairie :

Abords du groupe scolaire :

La demande de radar de feu au niveau du feu tricolore devant l'école relève du département.

La demande de plantation d'arbres dans la cour de l'école maternelle et dans le square devant le portillon ainsi que la demande de patères aux bureaux des élèves d'élémentaire pour suspendre les cartables afin d'éviter qu'ils ne traînent par terre et entrainent des chutes sont mises aux investissements de cette année.

Prochains conseils d'école les mardis 6 février et 21 mai 2024 à 18h30

La Directrice Madame Decosse